

Mourir pour la RCA, nul n'y pense vraiment

Ainsi, Emmanuel Macron a adressé ses félicitations et une lettre de bons vœux à son homologue centrafricain, Faustin-Archange Touadéra.

Le président français est sans doute arrogant mais pas sot. Il n'oublie pas sa responsabilité, sur les conseils de son ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'époque, Jean-Yves Le Drian, dans l'irruption des mercenaires de la société militaire privée russe Wagner à Bangui.

Cette correspondance empreinte d'amitié lui permet au passage de rappeler le prêt de 25 millions d'euros octroyés à la RCA en novembre 2025, dans le cadre de l'aide budgétaire globale, dont une partie a servi à financer l'organisation des élections générales du 28 décembre 2025, lesquelles ont permis la réélection de Touadéra pour un troisième mandat présidentiel. Ce prêt, objet de la feuille de route du 17 avril 2024 signée d'un commun accord à Paris, est à rembourser par la RCA.

Monsieur Macron pousse la perfidie jusque dans les formes, donnant du « Son Excellence Professeur Faustin-Archange Touadéra » à son interlocuteur ; les nègres sont si friands de flatteries !

1 – La RCA ? Personne n'y songe vraiment

S'il n'est pas sot, le président français a aussi un service des renseignements, la DGSE, qui fonctionne. Emmanuel Macron sait que le directeur général de la Maison de la Russie à Bangui, Dimitri Sytyi, a fait ses études supérieures en France. Il est marié à une Française, qui travaille à la présidence de la République centrafricaine. Ce n'est sans doute pas un cheval de Troie, mais ça peut servir. La France s'accorde donc de la présence des mercenaires de la société Wagner (1).

Les thuriféraires d'une intervention française en Centrafrique doivent en faire leur deuil. Quant à mobiliser le président américain Donald Trump, il faut être réaliste : la RCA, c'est 2 % du PIB de la CEMAC, qui vient de déclarer faillite ; cela pèse peu contre les 88,9 % de la RDC, ou face aux potentialités de l'Angola (2). Mourir pour Bangui, à ce tarif, nul n'y songe vraiment !

2 – La paix, un concept extatique

Dans le grand chambardement mondial actuel, où le président américain menace l'organisation des Nations unies par ses foucades, la communauté internationale n'a qu'un seul objectif : la stabilité politique dans les Etats périphériques. C'est au nom de la paix civile que les grandes puissances convoquent la notion « d'équilibre indifférent », si chère aux physiciens (3).

Il s'agit de maintenir au pouvoir, par des artifices et des artéfacts, des chefs d'Etat dont les régimes sont connus et maîtrisés, qu'importe les scores électoraux, les taux de participation, et les stratagèmes d'exclusion des oppositions. C'est le cas en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Cameroun et en Centrafrique. Ces malversations n'empêchent pas le président français de claquer la bise aux heureux « élus » !

3 – En Centrafrique, la Cour pénale spéciale sort de sa léthargie

Alors que la Minusca se montre exsangue et mutine, après avoir estampillé des

élections entachées de fraudes grossières, la Cour pénale spéciale sort de sa léthargie. En effet alors qu'on s'interrogeait sur son rôle et sa place depuis la traduction en 2020 des nommés Ngaïssona et Mokoum devant la Cour pénale internationale (CPI), la CPS se manifeste à travers un mandat d'arrêt international à l'encontre de l'ancien président François Bozizé et deux de ses hommes de main, pour des faits de crimes, de disparitions et de tortures.

Cette procédure semble circonscrite à la mouvance des Antibalaka, et ne concerne pas la clique de la Séléka, responsables des pires atrocités entre 2012 et 2014, dont les principaux leaders sont en liberté et divaguent dans ce qu'ils savent faire le mieux, le jeu d'influence, tels des samouraïs sans maître. (4). Sans la poursuite de ces derniers, la procédure de la Cour pénale spéciale est un coup d'épée dans l'eau ... de l'Oubangui.

4 – Dans ce contexte, quel avenir pour l'opposition démocratique

La situation actuelle appelle à une résurgence et à un aggiornamento des partis politiques de l'opposition démocratique réunis au sein du Bloc pour la défense de la constitution du 30 mars 2016, loi fondamentale consensuelle – on ne le répétera jamais assez – violée de manière délibérée par le président Faustin-Archange Touadéra.

Dans ce double exercice de renouveau et de reconquête, l'opposition démocratique doit être guidée par trois notions : dissonance, dissidence et résistance.

- La dissonance ici est un constat. Celui de la rupture du contrat politique qui liait l'exécutif au peuple, les politiques aux citoyens, les intellectuels et élites aux masses populaires. Cette rupture est une dissonance dans la mesure où elle rompt l'harmonie du corps social tout entier ; elle devient une fracture et se traduit par une rupture totale de la confiance. Nul ne peut plus faire confiance à un chef de l'Etat qui n'a aucune parole, qui a violé ses deux serments constitutionnels et qui promeut une constitution dont il ne respecte pas les dispositions (5).
- La dissidence traduit ici l'état d'esprit et l'action d'une partie des membres de la société centrafricaine qui ne « reconnaissent plus l'autorité politique à laquelle ils se soumettaient jusqu'alors ». Il s'agit, à ce stade, ni d'une rébellion ni d'une sécession. Il ne s'agit pas, non plus, de se mettre en dissidence, mais surtout de vivre en dissidence, c'est-à-dire refuser d'obéir aux injonctions paradoxales, et souvent contradictoires, d'un pouvoir qui ment, emprisonne et tue. Nous avons à plusieurs reprises mis en garde ce dernier contre cette dérive égotique où l'on méprise l'opposition, pour lui faire désormais confiance.
- Alors que le régime du président Touadéra a contrevenu aux trois principes émanant des consultations populaires à la base et du forum inter centrafricain de Bangui (6), en témoignant faiblesse et pusillanimité à l'encontre des groupes armés, par les accords de Khartoum (février 2019) et Ndjamena (17 juillet 2025), l'opposition démocratique doit désormais faire front. Cette résistance a trois ressorts : elle est d'abord passive et vise à refuser d'obéir et de se soumettre à toute mesure d'assujettissement ; elle est ensuite active, et exige que l'opposition démocratique réponde de manière ordonnée, coordonnée et

efficace aux actes de répression, aux actes de violences physiques, aux mesures d'intimidation et aux tracasseries administratives (non délivrance de passeport ou pièce d'identité, interdiction de sortie du territoire, refus administratif d'organiser des réunions ou meetings), afin de rendre sans effet ces mesures de pression et de rétorsions ; la résistance est enfin dissuasive et réclame la riposte, c'est-à-dire qu'elle doit apporter partout la contradiction aux projets « fumeux » du gouvernement face au vécu quotidien des populations centrafricaines. Il s'agit d'apporter la preuve du dénuement du peuple, de dénoncer les déclarations mensongères du pouvoir et de ses alliés temporaires ou permanents (7), dont on récuse désormais la présence sur le territoire centrafricain, mais surtout, en liant de nouvelles alliances sous le sceau du panafricanisme (8) et de l'amitié entre les peuples.

Paris, le 16 février 2026

Prosper INDO
*Economiste,
Consultant international.*

- (1) – *Il reste à connaître la nature du deal entre la France et Wagner. Ce qui se passe dans le Haut-Mbomou, où les éléments de la société Wagner, associés aux soldats des forces armées centrafricaines, s'attaquent aux membres d'autodéfense Azandé, qu'ils ont formés pour lutter contre le groupe armé de l'UPC d'Ali Darrassa, interpelle. Sans doute le contrôle de la situation dans la région du Haut-Oubangui permet de répondre à cette question : la société française ORANO (ex-AREVA) propriétaire en titre des mines d'uranium de Bakouma est-elle partie prenante à cette stratégie ? On n'oublie pas que l'UPC d'Ali Darrassa rançonnait la société SUCAF RCA au motif d'assurer la protection des plantations de canne à sucre et des usines de cette entreprise !*
- (2) – *Nul n'ignore que la République centrafricaine ne figure pas parmi les 25 premiers pays africains exportateurs de minerais (cf. Jeune Afrique n° 3157 du mois de février 2026, pages 64 à 69). Par ailleurs, il faut se souvenir que les forces spéciales américaines sont déjà intervenues en RCA, à la poursuite de Joseph Kony et ses éléments de la LRA, et cette intervention a fait chou blanc sous François Bozizé. C'est Michel Djotodia qui obtiendra la reddition de Dominic Ongwen, contre rançon !*
- (3) – *Il est défini comme l'équilibre présenté par un système quel que soit l'état dans lequel on le place. S'il est soumis à un déplacement, il reste dans sa nouvelle position.*
- (4) – *Il faut se souvenir que Michel Djotodia, naguère président du Comité des intellectuels et cadres de soutien à la candidature de François Bozizé, et ancien chef de l'Etat de transition de la Séléka, est aujourd'hui ministre conseiller à la présidence de la République auprès de Faustin-Archange Touadéra, lui qui fut longtemps Consul de la RCA à Nyala (Soudan), pendant que son épouse était sous-préfète d'Ippy ; ce terrain ne lui est pas inconnu et il*

peut jouer aisément les « entremetteurs ». C'est ainsi que la base aérienne de Birao sert désormais de plateforme logistique pour les soutiens aux troupes des FSR du général soudanais Mohammed Daglo, alias Hemetti, pour des avions en provenance des Emirats arabes unis.

- (5) – *Parmi les 70 députés du mouvement des cœurs unis (MCU) élus au premier tour de scrutin, plusieurs ne respectent pas les conditions posées par l'article 183 de la constitution du 30 août 2023. Parmi ceux qui concourent pour le deuxième tour, il en va de même. Pourtant, ces cas n'ont pas été déclarés inéligibles par l'agence nationale des élections (ANE), et ont été validés par le Conseil constitutionnel ! A dire le vrai, le mouvement des cœurs unis (MCU) est un rassemblement de femmes et d'hommes sans cœur !*
- (6) – *Les conclusions du Forum inter centrafricain de Bangui sont : non à la partition du pays, non à l'amnistie générale des responsables des groupes armés, non à la création d'un sénat.*
- (7) – *Il convient de noter que la RCA ne figure pas dans les différents 101 postes ouverts au sein des commissions mises en place lors des 46^{ème} et 47^{ème} sessions ordinaires du Conseil ministériel de l'Organisation de l'Union africaine à Addis-Abeba, les 12 et 13 février 2026. C'est un échec cinglant de la diplomatie centrafricaine !*
- (8) – *Le panafricanisme dont il est question ne se réduit pas seulement à l'Union africaine, mais vise à tisser des liens avec tous les pays où vivent et travaillent les afro-descendants du continent noir (Haïti, 9 000 000, la première République noire indépendante au monde ; Brésil, 119 840 000 avec les métis, soit la plus forte population noire en dehors du continent, devant les Etats-Unis, 48 300 000 ; Mexique, 2 500 000 ; Equateur, 1 700 000 ; Iran, 1 350 000 ; Pérou, 1 000 000 ; Venezuela, 2 700 000 ; Jamaïque, 2 700 000 ; Royaume Uni, 1 800 000 ; France, 6 700 000 ; etc.). Au regard de ces chiffres, il est étonnant de voir la RCA lier des relations diplomatiques avec des pays comme la Géorgie, la Bosnie ou la Slovénie, qui n'ont rien à voir avec le continent africain.*